

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 décembre 2007
(convocation du 10 décembre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HOURCQ Robert, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (jusqu'à 10 h 30)
M. JUPPÉ Alain à M. VALADE Jacques (à cpter de 11 h 45)
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BOURRAGUE Chantal à Mme. CARLE DE LA FAILLE M. Claude
Mme. BRUNET Françoise à M. DAVID Jean-Louis
M. CANIVENC René à M. CASTEL Lucien
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à M. PETIT Alain

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette
M. FAYET Guy à M. CASTEX Régis
M. GOURGUÉS Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. HURMIC Pierre à Mme. NOËL Marie-Claude
M. JAULT Daniel à Mme. NABET Brigitte
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUANCARD Joël à M. DUCASSOU Dominique
Mme. VIGNE Elisabeth à M. SIMON Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

SEML Route des Lasers - Composition de la CAO relative à la mise en oeuvre du Parc de la Photonique - Unitec sur la commune de Pessac - Désignation des représentants de la Communauté Urbaine

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin d'optimiser les retombées économiques liées à la réalisation et ultérieurement à la maintenance du Laser mégajoule, les collectivités territoriales et l'Etat ont décidé de mettre en œuvre un programme de développement territorial « la Route des Lasers » comprenant la création de parcs d'activités destinés à l'accueil d'entreprises de haute technologie de la filière optique lasers et d'en confier la réalisation à une SEM patrimoniale.

La SEML Route des Lasers a donc été créée le 14 juin 2004 à cet effet. Ce projet qui s'inscrit dans le cadre plus large du Pôle de compétitivité « Route des Lasers » étant structurant pour l'agglomération bordelaise, la CUB a pris la décision d'y participer en qualité de membre fondateur.

La SEML Route des Lasers aménage différents parcs technologiques ou d'activités géographiquement distincts situés dans et hors le territoire communautaire. Dans ces conditions une Commission d'Appel d'Offres a été créée par parc ou groupe de parcs de la manière suivante :

- Une CAO pour les parcs technologiques et scientifiques Laseris 1 et parc d'activités Laseris 2 sur la commune du Barp,
- Une CAO pour le parc technologique de la Photonique – Unitec sur la commune de Pessac.

En sa qualité d'actionnaire, la CUB doit être représentée à cette dernière CAO, qui est composée de la manière suivante :

- avec voix délibérative :
 - le Président Directeur Général de la SEML Route des Lasers et son suppléant,
 - un représentant titulaire et un représentant suppléant, pour chaque collectivité, désignés par le Conseil Régional d'Aquitaine et la Communauté Urbaine en leur qualité d'actionnaires,

- avec voix consultative :
 - un représentant du mandataire et son suppléant,
 - le directeur de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

Il convient, en conséquence de procéder à la désignation de nos représentants.

Dans ces conditions et si tel est votre avis il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **désigner** M. MERCIER, titulaire et M. GUILLEMOTEAU suppléant, pour siéger à la CAO formée par la SEML Route des Lasers, dans le cadre de la mise en oeuvre du parc technologique de la Photonique – Unitec, sur la commune de Pessac.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Désignation effectuée

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JANVIER 2008

PUBLIÉ LE : 9 JANVIER 2008

M. MICHEL MERCIER